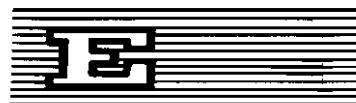


52299



B. 1227/479



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.
GENERALE
E/CN.14/580
E/CN.14/CART/349
17 janvier 1973
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

RAPPORT DE LA TROISIEME CONFERENCE CARTOGRAPHIQUE
REGIONALE POUR L'AFRIQUE
[Addis-Abéba (Ethiopie), 30 octobre - 10 novembre 1972]

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE	<u>Page</u>
I. ORGANISATION DE LA CONFERENCE - - - - -	1
Ouverture et durée de la Conférence - - - - -	1
Participation - - - - -	2
Bureau de la Conférence - - - - -	2
Ordre du jour - - - - -	2
Constitution de comités techniques - - - - -	3
Election du bureau des comités techniques - - - - -	3
Pouvoirs - - - - -	4
Rapports d'activité des pays sur leurs travaux carto- graphiques en Afrique depuis la deuxième Conférence - - - - -	4
Rapports sur les progrès réalisés dans les domaines qui font l'objet de résolutions ou de recommanda- tions formulées à la deuxième Conférence - - - - -	4
Organisation d'un comité cartographique de la Commission économique pour l'Afrique - - - - -	5
Questions techniques - - - - -	5
Résolutions adoptées par la Conférence - - - - -	5
Motion de remerciements - - - - -	5
Clôture de la Conférence - - - - -	5

TABLE DES MATIERES (suite)

CHAPITRE	<u>Page</u>
II. RAPPORT DU COMITE I SUR LA GEODESIE ET LES OBSERVATIONS PAR SATELLITES ORIENTES VERS LA TERRE - - - -	6
Préparation au sol de canevas géodésiques - - -	6
La géodésie par satellites orientés vers la terre -	7
III. RAPPORT DU COMITE II SUR LA PHOTOGRAPHIE AERIENNE, LA PHOTOGRAMMETRIE, LA CARTOGRAPHIE TOPOGRAPHIQUE, LES LEVES CADASTRAUX ET LES LEVES HYDROGRAPHIQUES -	8
Photographie aérienne, photogrammétrie et carto- graphie topographique. - - - - -	9
Levés cadastraux - - - - -	9
Levés hydrographiques - - - - -	10
IV. RAPPORT DU COMITE III SUR LA CARTOGRAPHIE THEMATIQUE ET SUR LA PREPARATION ET LA REPRODUCTION DES CARTES - - - - -	11
Cartes thématiques et atlas nationaux - - - -	11
Préparation et reproduction des cartes - - - -	12
V. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CONFERENCE - - - -	13
A. COOPERATION REGIONALE - - - - -	13
B. CREATION DE SERVICES CARTOGRAPHIQUES NATIONAUX -	14
C. FORMATION DE PERSONNEL - - - - -	15
D. GEODESIE - - - - -	16
E. REMERCIEMENTS - - - - -	17
 ANNEXES	
I. LISTE DES DOCUMENTS (Document : CART/INF/1)	
II. LISTE DES DOCUMENTS PUBLIES POUR LA CONFERENCE (Document : CART/INF/2)	

CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA CONFERENCE

Ouverture et durée de la Conférence

1. La troisième Conférence cartographique régionale pour l'Afrique s'est tenue à Addis-Abéba (Ethiopie) du 30 octobre au 10 novembre 1972 conformément au Programme de travail et à l'ordre de priorité pour les années 1971-1973 avec projections jusqu'à 1976, adoptés par la Conférence des ministres en février 1971.
2. La Conférence a été ouverte par M. R.K.A. Gardiner, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique.
3. Dans son discours, le Secrétaire exécutif a déclaré notamment que la technique des levés et des cartes avait fait des progrès rapides, grâce aux réalisations scientifiques et technologiques enregistrées dans les domaines de l'électronique et de l'automatisme.
4. Il a signalé que les Etats membres de la Commission économique pour l'Afrique prenaient conscience de plus en plus, et dans une mesure frappante, de l'importance des levés et des cartes pour la planification du développement et de la croissance économique. C'était ce que démontrait l'accroissement des dépenses consacrées aux travaux sous contrat dans ce domaine. Un troisième fait nouveau et important consistait en l'accroissement et en la diversification de l'aide multilatérale et bilatérale pour les levés et les cartes. Toutefois, des lacunes énormes existaient encore dans le domaine des données topographiques et cartographiques indispensables. Les services nationaux de topographie et de cartographie dans la région se caractérisaient encore par de très graves insuffisances, ce qui se dégageait, par exemple, d'un des documents présentés à la conférence.
5. Apparemment, ces insuffisances provenaient en partie du fait qu'on avait reconnu tardivement l'importance de ces services pour l'inventaire et l'exploitation des ressources forestières et des pâturages, des ressources animales et minérales, des ressources hydrauliques et énergétiques, pour la planification des infrastructures nationales et multinationales, pour l'estimation des récoltes, pour la lutte contre les maladies des végétaux et des animaux, pour l'aménagement du territoire régional, activités qui étaient indispensables au développement économique. On était impressionné par les possibilités qu'offraient les levés aériens et les enquêtes par sondage sur le terrain pour l'estimation de la population.
6. Le Secrétaire exécutif a insisté sur la nécessité d'arrêter en temps utile les grandes options fondamentales, parce qu'il y avait des raisons de croire que l'absence de ce qu'on avait présenté comme "données de découverte", pour étendue qu'elle fût, avait beaucoup moins d'importance du point de vue des restrictions imposées à la mise en valeur des ressources ou de l'application des levés à la planification, que l'intérêt insuffisant dont faisaient preuve certains dirigeants.
7. L'orateur a attiré l'attention sur deux importants aspects de la question. Il y avait en premier lieu l'importance de plus en plus grande des compétences supérieures requises pour l'interprétation des photographies et, d'autre part, la production des cartes.

8. En conclusion, M. Gardiner a résumé les considérations qu'il avait exposées. En premier lieu, le développement des services topographiques et cartographiques et la croissance économique seraient freinés si les mentalités et les politiques n'étaient pas reconsidérées et si des instruments nouveaux ou améliorés n'étaient pas adoptés. Parmi ces instruments figuraient les hommes et les institutions qui étaient indispensables pour l'inventaire des ressources naturelles, leur gestion et leur exploitation planifiées, pour l'aménagement du territoire, pour le rassemblement et l'analyse des données dans les domaines, par exemple, de la population et de l'utilisation des terres.

9. Deuxièmement, grâce aux moyens de recherche et d'études dont disposaient les pays développés, grâce aussi à la bonne volonté qu'ils manifestaient quant au partage des technologies avancées avec les pays en voie de développement, la science et la technique mettaient à notre disposition la partie la plus difficile et la plus onéreuse de la masse des instruments nécessaires. Cette offre risquait d'être annihilée si, de notre côté, nous n'étions pas à la hauteur.

10. Troisièmement, du fait que les techniques modernes des levés et de la cartographie, d'une part, et les méthodes classiques de complètement aérien et au sol, d'autre part, étaient complémentaires, de graves problèmes surgissaient mettant en cause les compétences du personnel, les services et installations, l'organisation, en ce qui concerne particulièrement, mais non exclusivement, l'interprétation des photographies et la production des cartes.

11. Le Secrétaire exécutif a ensuite annoncé qu'un centre régional de formation à la photogrammétrie créé par la Commission économique pour l'Afrique avait été officiellement inauguré au Nigéria.

12. Enfin, il envisageait avec optimisme la perspective de créer un centre régional de services spécialisés dans le domaine des levés et des cartes au Kenya.

Participation

13. Ont participé à la Conférence les représentants officiels des Etats membres et membres associés, les observateurs d'autres gouvernements, de certaines institutions spécialisées et de diverses organisations internationales. La liste complète des représentants et des observateurs figure à l'annexe I.

Bureau de la Conférence

14. La Conférence a élu le bureau suivant :

Président:: M. B. Oluwole Gbolu (Nigéria)

Vice-Président : M. Mekbib Mamo (Ethiopie)

M. B. Garba (Niger)

Rapporteur : M. S.K. Gadegbeku (Ghana)

Ordre du jour

15. Le Bureau hydrographique international avait demandé l'inscription à l'ordre du jour provisoire, comme point 7 e), d'une question nouvelle intitulée "Levés et cartes hydrographiques".

16. La Conférence a adopté l'ordre du jour modifié suivant :
1. Ouverture de la Conférence
 2. Election du Bureau
 3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
 4. Rapports d'activité des pays sur leurs travaux cartographiques en Afrique depuis la deuxième Conférence
 5. Rapports sur les progrès réalisés dans les domaines qui font l'objet de résolutions ou de recommandations formulées à la deuxième Conférence
 6. Organisation d'un comité cartographique de la CEA
 7. Questions techniques relatives à la cartographie de base :
 - a) Géodésie et préparation au sol;
 - b) Satellite orienté vers la terre et destiné à la géodésie, à la cartographie et aux études et aux inventaires des ressources de la terre;
 - c) Photographies aériennes, photogrammétrie et cartographie topographique;
 - d) Levés cadastraux;
 - e) Levés et cartes hydrographiques.
 8. Questions techniques relatives à la cartographie thématique
 9. Questions techniques relatives à la préparation et à la reproduction des cartes
 10. Adoption du rapport de la Conférence

Constitution de comités techniques

17. La Conférence a constitué trois comités techniques à qui elle a renvoyé, comme suit, les questions techniques à l'ordre du jour :

- Comité I : points 7 a) et 7 b)
Comité II : points 7 c), 7 d) et 7 e)
Comité III : points 8 et 9.

Election du bureau des comités techniques

18. La Conférence a élu pour les comités techniques des bureaux composés comme suit :

Comité I :

- Président : M. Peter P. Anyumba (Kenya)
Vice-Président : M. Diadie Traoré (Mali)
Rapporteur : M. T.A. Dundas (Libéria)

Comité II :

Président : M. A. Cissé (Côte d'Ivoire)
Vice-Président : M. G.W. Bakibinga (Ouganda)
Rapporteur : M. R.C. Lomongo-Ndonda (Zaire)

Comité III :

Président : M. Mohamed Boualga (Algérie)
Vice-Président : M. Mohammed Abdel Rahman Abdel Radi (Soudan)
Rapporteur : M. Antoine Ondima (Congo)

Pouvoirs

19. Le Président de la Conférence a déclaré que la Commission de vérification des pouvoirs, composée du Président et des Vice-Présidents, avait examiné les pouvoirs présentés par les délégations et les avait trouvés en bonne et due forme.

Rapports d'activité des pays sur leurs travaux cartographiques en Afrique depuis la deuxième Conférence

20. La liste des rapports présentés par les représentants à la Conférence fait l'objet de l'annexe 2.

21. L'examen de ces rapports a révélé que la plupart des organismes cartographiques nationaux des pays africains éprouvaient des difficultés financières à exécuter leurs projets concernant l'établissement de cartes, car la plupart des gouvernements n'avaient pas encore saisi l'importance des opérations topographiques et cartographiques.

22. Toutefois, certains pays africains bénéficiaient de plus en plus d'une assistance technique des pays extérieurs au continent africain.

23. La Conférence a demandé qu'une question intitulée "Assistance technique et formation" soit inscrite à l'ordre du jour des futures conférences.

Rapports sur les progrès réalisés dans les domaines qui font l'objet de résolutions ou de recommandations formulées à la deuxième Conférence

24. Le secrétariat a rendu compte de la suite donnée aux résolutions prévoyant son intervention et l'Organisation hydrographique internationale a fait rapport au sujet de l'application de la résolution 5 (documents E/CN.14/CART/315 et E/CN.14/CART/318).

25. La Conférence a noté que la résolution sur la promotion de l'intérêt pour les travaux cartographiques (résolution 3) n'avait pas été complètement appliquée et elle a demandé à la Commission économique pour l'Afrique de s'attacher plus énergiquement à obtenir sa mise en oeuvre.

26. La Conférence a pris note avec satisfaction de la suite donnée aux autres résolutions, en ce qui concerne plus spécialement la résolution 4 (cycle d'études sur le cadastre) et la résolution 6 (création d'un centre de formation), et elle a demandé au secrétariat de communiquer aux représentants tous les documents pertinents, relatifs à la création du centre de formation au Nigéria. La Conférence a félicité le Gouvernement nigérian de son initiative et de la part qu'il avait prise dans la mise en place du centre.

27. S'agissant de la résolution 7 (Bulletin d'information), la Conférence a pris note de l'absence de réactions de la part des Etats membres et elle les a instamment priés de coopérer avec le secrétariat en mettant à sa disposition des cartes publiées et des rapports annuels qui pourraient paraître dans le Bulletin d'information.

28. La Conférence a noté, au sujet de la résolution 9 (levés dans les régions de forêt dense), que les organismes engagés dans la recherche scientifique devraient coopérer avec le nouveau centre créé au Nigéria pour trouver des solutions à ce problème.

Organisation d'un comité cartographique de la Commission économique pour l'Afrique

29. Le secrétariat a indiqué qu'il n'avait pas été possible d'exécuter la résolution 2 (question de l'organisation d'un comité cartographique de la CEA) (document E/CN.14/CART/317).

30. Après avoir examiné la question en jeu, la Conférence a décidé d'un commun accord de proposer la création d'une association des cartographes africains.

Questions techniques

31. Les conclusions auxquelles sont parvenus les trois comités techniques concernant les questions de l'ordre du jour dont ils étaient saisis figurent dans leurs rapports. Ces rapports, qui ont été adoptés par la Conférence, font l'objet des chapitres II à IV du présent document.

Résolutions adoptées par la Conférence

32. Les délibérations de la Conférence ont abouti à la formulation et à l'adoption des résolutions dont le texte est reproduit au chapitre V du présent rapport.

Motion de remerciements

33. La Conférence a adopté une résolution exprimant ses remerciements à la Commission économique pour l'Afrique.

Clôture de la Conférence

34. Ayant noté avec satisfaction la façon harmonieuse et efficace dont les travaux avaient été menés et la bonne tenue des délibérations, la Conférence a exprimé sa reconnaissance et ses remerciements au Président et à tous les membres du Bureau pour la compétence dont ils avaient fait preuve dans la conduite de cette réunion. De son côté, le Président de la Conférence a remercié tous les délégués et observateurs ainsi que le secrétariat de la CEA pour leur appui et leur collaboration, qui avaient grandement contribué au succès de ces assises.

CHAPITRE II

RAPPORT DU COMITE I SUR LA GEODESIE ET LES OBSERVATIONS PAR SATELLITES ORIENTES VERS LA TERRE

1. M. T.A. Dundas étant tombé malade, M. W.L. Dickson (Botswana) a été nommé rapporteur.
2. Le Comité a examiné les documents suivants :
 - a) Raccordement Kigongo-Busisi à travers une étendue d'eau (Tanzanie, E/CN.14/CART/286);
 - b) Méthodes utilisées par le Directorate of Overseas Surveys (Direction du Service géographique pour levés outre-mer) pour l'établissement de réseaux géodésiques et de canevas d'ensemble en Afrique (Royaume-Uni, E/CN.14/CART/289);
 - c) L'utilisation de satellites pour la **détermination** de positions (Royaume-Uni, E/CN.14/CART/290);
 - d) Utilisation des instruments électro-optiques de mesure des distances (Etats-Unis, E/CN.14/CART/307);
 - e) Evaluation des instruments de mesure de distances à faible portée (Etats-Unis, E/CN.14/CART/308);
 - f) Le mini-ordinateur et le spécialiste de la géodésie (Etats-Unis, E/CN.14/CART/309);
 - g) La mesure de l'arc du 12ème parallèle au Nigéria, (Nigéria, E/CN.14/CART/321);
 - h) Le rattachement de l'Afrique à un système géodésique mondial (Etats-Unis, E/CN.14/CART/310);
 - i) Un système géodésique unifié pour l'Afrique (Etats-Unis, E/CN.14/CART/311);
 - j) Applications pratiques des satellites pour l'étude des ressources de la terre, en particulier dans les pays africains (Etats-Unis, E/CN.14/CART/312);
 - k) Radio Distance System and its Employment (Union des républiques socialistes soviétiques, E/CN.14/CART/334).

Préparation au sol de canevas géodésiques

3. Le Comité a examiné le document présenté par la République-Unie de Tanzanie sur le raccordement à travers une étendue d'eau et a noté qu'un rapport complet sur le projet en question serait présenté à la prochaine Conférence, projet dont l'évaluation serait alors terminée. Les membres du Comité ont discuté d'autres techniques de nivellement à travers les étendues d'eau. Ils ont étudié les méthodes d'établissement des canevas planimétriques

et altimétriques. Le Comité a noté qu'avec l'apparition de la géodésie par satellites il était désormais nécessaire de distinguer entre les exigences scientifiques et le besoin de canevas géodésiques pour les travaux cartographiques et les levés cadastraux. Des rapports ont été présentés au Comité sur l'établissement de canevas du premier ordre par cheminement rapide fondé sur l'emploi de tours et d'instruments de mesure des distances. Il a été indiqué qu'une équipe entraînée pouvait ériger une de ces tours en quelques heures.

4. Les participants ont noté l'utilisation accrue d'équipes de nivellement d'un faible niveau d'instruction, et sont généralement convenus que des opérateurs peu instruits s'étaient, sous la direction générale d'un spécialiste qualifié ou d'un technicien de rang supérieur, révélés très efficaces. On a souligné toutefois que le niveau de la main-d'oeuvre étant de première importance pour toutes les opérations de levés, il fallait à tous les échelons un personnel dévoué et compétent. Il a été reconnu que la formation était essentielle à la fois pour les opérations de nivellement de base et pour le perfectionnement des opérateurs en vue d'activités plus étendues.

5. Le Comité a reçu des rapports sur l'utilisation de divers instruments électroniques de mesure des distances. Les participants ont noté qu'un bon fonctionnement sur le terrain et la mise en place par le fabricant de moyens d'entretien adéquats étaient aussi importants que la précision. On a fait remarquer que la simplification de la lecture des instruments n'était pas d'un intérêt majeur, car il entraînait tant d'autres facteurs en jeu qu'un technicien bien entraîné resterait nécessaire pour une bonne utilisation du matériel.

6. Le Comité a étudié les nouveaux types de mini-ordinateurs. Plusieurs exposés sur l'emploi de cet équipement ont été présentés.

7. Le Comité a entendu un bref compte rendu sur la mesure de l'arc du 12ème parallèle au Nigéria, et a recommandé la publication par les Etats-Unis d'Amérique d'un rapport complet sur l'ensemble de l'opération.

La géodésie par satellites orientés vers la terre

8. Le Comité a longuement étudié les méthodes de détermination de positions par satellites ainsi que les applications générales de la géodésie par satellites aux opérations géodésiques et aux problèmes de levés. Deux catégories de besoins sont apparues au cours des débats : 1) les besoins des spécialistes de la géodésie, qui souhaitent des observations par satellite d'un très haut degré de précision, par exemple pour déterminer le mouvement des continents et pour effectuer des études géodésiques, une telle précision étant susceptible d'être obtenue à partir de satellites à laser; 2) la nécessité plus immédiate d'élaborer les canevas géodésiques requis pour l'établissement d'un système géodésique unifié pour l'Afrique ainsi que pour les travaux cartographiques qui n'exigent pas des observations aussi précises que celles dont on a besoin pour les études géodésiques.

9. Les participants ont noté que le canevas géodésique de nombreux pays africains présente de vastes lacunes, surtout dans les cas où les moyens nécessaires pour l'établissement de ce canevas sont localement inexistantes ou insuffisants. Les membres du Comité sont convenus que la priorité devrait être attribuée à la tâche de combler ces lacunes des canevas géodésiques sur toute l'étendue de l'Afrique. Une demande d'assistance technique aux pays disposés à collaborer à ladite tâche pouvait être nécessaire à cet effet.

CHAPITRE III

RAPPORT DU COMITE II SUR LA PHOTOGRAPHIE AERIENNE, LA PHOTOGRAMMETRIE, LA CARTOGRAPHIE TOPOGRAPHIQUE, LES LEVES CADASTRAUX ET LES LEVES HYDROGRAPHIQUES

1. Le Comité avait pour mandat d'examiner toutes les questions figurant au point 7 c), d) et e) de l'ordre du jour, qui portaient sur la photographie aérienne, la photogrammétrie, la cartographie topographique, les levés cadastraux et les levés hydrographiques.
2. Le Comité était saisi des documents suivants :
 - a) L'application de la photo-interprétation aux projets de développement régional en Afrique tropicale (E/CN.14/CART/295), présenté par la France;
 - b) L'utilisation du stéréomat Wild B-8 (E/CN.14/CART/296), présenté par la France;
 - c) La détection à distance à l'IGN (E/CN.14/CART/299), présenté par la France;
 - d) Orthophotorectifying in the USSR (E/CN.14/CART/335), présenté par l'Union des républiques socialistes soviétiques ;
 - e) Le projet cartographique entre l'Ethiopie et la Grande-Bretagne (E/CN.14/CART/288), présenté par le Royaume-Uni;
 - f) Les méthodes de production de cartes au Directorate of Overseas Surveys (E/CN.14/CART/291), présenté par le Royaume-Uni;
 - g) La cartographie numérique au sein de l'Ordnance Survey (E/CN.14/CART/292), présenté par le Royaume-Uni;
 - h) La photogrammétrie numérique et cartographie automatique (E/CN.14/CART/297), présenté par la France;
 - i) La combinaison de levé géodésique et de levé cadastral (E/CN.14/CART/302), présenté par le Soudan;
 - j) L'évolution du cadastre en Tunisie (E/CN.14/CART/337), présenté par la Tunisie;
 - k) L'hydrographie britannique par rapport aux côtes d'Afrique (E/CN.14/293), présenté par le Royaume-Uni;
 - l) L'Organisation hydrographique internationale (E/CN.14/CART/316), présenté par l'Organisation hydrographique internationale.

Photographie aérienne, photogrammétrie et cartographie topographique

3. Le Comité a noté l'utilité de la photo-interprétation pour la confection de cartes thématiques aussi variées que les cartes pédologiques, cartes physiologiques, cartes de densité de population, etc..
4. Le Comité a également examiné les avantages qu'apportent les photographies sur émulsions sensibles à l'infrarouge et celles en fausses couleurs dans l'analyse des champs d'application.
5. Le Comité a d'autre part noté que l'orthophotoplan, en dehors de ses qualités métriques, peut fournir dans certains types de terrains une représentation plus riche en détails qu'une carte linéaire. On a fait observer que, dans les régions peu cartographiées, l'orthophotoplan est susceptible d'apporter une aide considérable dans l'élaboration des programmes de planification et dans bien d'autres domaines. L'attention du Comité a été attirée sur le prix de revient, qui dépend de beaucoup de facteurs, mais surtout de la qualité recherchée dans les documents finals.
6. On a fait remarquer que beaucoup d'utilisateurs chargés d'études de ressources naturelles préféreraient l'orthophotoplan à la carte linéaire à cause de l'abondance de renseignements qu'il contenait. Il était cependant intéressant de le doubler d'un examen stéréoscopique des photographies correspondantes. Le Comité a constaté aussi que la confection d'orthoplans exigeait les mêmes travaux préliminaires sur le terrain que les cartes linéaires.
7. Les documents traitant de la photogrammétrie numérique et de la cartographie automatique ont fait l'objet d'un débat entre les membres du Comité.
8. Le Comité a entendu deux exposés sur l'automatisation en cartographie. Il a noté que cette nouvelle technique ouvrait une nouvelle ère dans le domaine de la production des cartes.
9. D'après les communications présentées, l'avantage du système automatisé paraît résider dans l'établissement d'une banque de données cartographiques, ce qui permet l'extraction facile des informations nécessaires à la confection des cartes à différentes échelles et des cartes thématiques.
10. Le Comité a constaté que la principale source d'économies consisterait dans la révision et la conservation, tandis que la production de cartes à grande échelle coûterait à peu près autant que celle de cartes conventionnelles.
11. Tout en reconnaissant les avantages des nouvelles techniques, le Comité a estimé qu'il fallait d'abord tenir compte des besoins réels du pays concerné et de tous les facteurs influant sur la décision à prendre en la matière, pour choisir ensuite les techniques les plus appropriées. Le Comité a recommandé que les pays africains fassent preuve de prudence jusqu'à ce que ces méthodes soient suffisamment expérimentées. Il a également insisté sur le fait que, dans l'introduction de ces nouvelles techniques, la formation du personnel était d'une importance capitale.

Levés cadastraux

12. Deux documents ont été présentés sur ce sujet.

13. Le Comité a noté les services que peut rendre l'orthophotoplan dans l'exécution de levés cadastraux dans les régions plates et dégagées.

Levés hydrographiques

14. Le Comité a constaté le manque de levés hydrographiques à jour concernant les côtes d'Afrique et la nécessité de créer des services hydrographiques nationaux. A ce propos, il a noté avec satisfaction l'assistance offerte par l'Organisation hydrographique internationale. Le Comité a également pris note de la déclaration du représentant du Royaume-Uni, selon laquelle ce pays était parfois en mesure de prêter assistance et serait disposé à effectuer des levés hydrographiques dans les eaux territoriales des Etats africains qui en feraient la demande.

CHAPITRE IV

RAPPORT DU COMITE III SUR LA CARTOGRAPHIE THEMATIQUE ET SUR LA PREPARATION ET LA REPRODUCTION DES CARTES

1. Le Comité a examiné les documents suivants :

a) Point 8 de l'ordre du jour :

- 1) Nouvelle édition de l'Atlas de Tanzanie (République-Unie de Tanzanie), (E/CN.14/CART/285);
- 2) Atlas complexes et thématiques de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), (E/CN.14/CART/336);
- 3) L'atlas de Madagascar (Madagascar), (E/CN.14/CART/338);
- 4) Activités du Centre ORSTOM de Tananarive dans le domaine de la cartographie thématique depuis 1966 (Madagascar), (E/CN.14/CART/304);
- 5) Bilan des travaux de cartographie thématique réalisés par l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) en Afrique entre 1966 et 1971 (France), (E/CN.14/CART/319);
- 6) Cartes du Libéria pour l'exploration géologique et l'appréciation des ressources (Etats-Unis d'Amérique), (E/CN.14/CART/313);

b) Point 9 de l'ordre du jour :

- 7) L'oeuvre de l'Institut géographique national : La cartographie de l'Afrique tropicale et du Sahara (France), (E/CN.14/CART/298);
- 8) Pour la normalisation de la transcription des noms géographiques de la Tunisie (Tunisie), (E/CN.14/CART/347);
- 9) Révision des cartes à petites échelles à partir de photographies aériennes à échelles moyennes (Nigéria), (E/CN.14/CART/339).

Cartes thématiques et atlas nationaux

2. Le Comité a noté avec satisfaction les efforts déployés par plusieurs Etats membres en vue d'appliquer les recommandations 10 et 11 de la deuxième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique (Tunis). Les débats ont fait ressortir la nécessité d'assurer des échanges suivis de documents techniques (atlas, cartes thématiques). Le Comité a examiné la possibilité de créer un comité national de l'atlas dans chacun des pays membres. Le secrétariat a fait remarquer que la Conférence pourrait inviter les gouvernements des pays membres à constituer un tel comité. Le Comité a souscrit aux observations formulées par la deuxième Conférence (document paru sous la cote E/CN.14/CART/240/Rev.1, page 10) à propos des atlas et a souligné l'opportunité de l'élaboration de ces documents sous l'égide des organismes nationaux compétents.

Préparation et reproduction des cartes

3. Certains documents présentés sur ce sujet ont exposé les travaux d'organismes nationaux et internationaux ayant pour objet de normaliser la présentation des cartes et d'élargir ainsi leur champ d'application. Enfin, le Comité a pris note des activités cartographiques menées dans certains pays africains et des différentes méthodes qui y sont employées.

CHAPITRE V

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA CONFERENCE

A. COOPERATION REGIONALE

1. Quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique

La Conférence,

Considérant l'utilité et l'importance des conférences cartographiques régionales pour l'Afrique,

Notant que les organismes cartographiques des Etats africains en sont à un stade de développement différent,

Constatant qu'il est dans l'intérêt général de l'Afrique que les cartographes se réunissent périodiquement pour confronter leurs idées, mesurer le chemin parcouru et arrêter ensemble les mesures appropriées quant à leur action ultérieure,

Accueillant avec satisfaction l'offre du Gouvernement de Côte d'Ivoire de faire fonction de pays d'accueil pour la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique,

Recommande que la Commission économique pour l'Afrique réunisse, au plus tard en octobre/novembre 1975, la quatrième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique à Abidjan.

2. Création d'une association africaine de cartographes

La Conférence,

Conscients du fait que la mise en valeur des ressources naturelles et la planification générale des pays africains dépendent de levés et de cartes suffisants et valables,

Conscients du fait que de nombreux pays africains n'ont pas fait l'objet de levés ou de cartes suffisants,

Considérant que la priorité doit être accordée aux levés et aux cartes dans les pays africains, en tant que mesure importante en vue de leur développement économique et général,

Se rendant compte que le meilleur moyen d'atteindre ces objectifs est la coopération entre les Etats africains grâce à la création d'une association africaine de cartographes,

Prie la Commission économique pour l'Afrique de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de créer une association africaine de cartographes.

B. CREATION DE SERVICES CARTOGRAPHIQUES NATIONAUX

3. Promotion de l'intérêt pour les travaux cartographiques

La Conférence,

Considérant la résolution 3 de la deuxième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique sur la promotion de l'intérêt pour les travaux cartographiques,

Se rendant compte de l'effet que l'insuffisance des services cartographiques a sur la mise en valeur des ressources dans un grand nombre de pays africains,

Convaincue de la nécessité de stimuler, dans certains pays africains, l'intérêt des autorités publiques pour le développement des travaux cartographiques,

Recommande que la Commission économique pour l'Afrique instaure un dialogue entre planificateurs et cartographes sous la forme d'un séminaire sur la mise en valeur et l'exploitation des ressources en Afrique.

4. Services hydrographiques

La Conférence,

Après avoir examiné le rapport des Nations Unies sur la Réunion du Groupe spécial d'experts pour les levés hydrographiques et les cartes bathymétriques (E/CONF.57/L.1) qui lui a été présenté,

Considérant que les levés et les cartes hydrographiques modernes revêtent une grande importance pour tous les pays ayant un littoral, en vue notamment de l'amélioration et de la sécurité de la navigation, de l'exploitation des ressources naturelles et de la lutte contre la pollution,

Recommande que les nations maritimes africaines s'efforcent par tous les moyens de créer leurs propres services hydrographiques;

Recommande en outre que ces pays cherchent à obtenir l'aide que le Bureau hydrographique international peut accorder sous forme de conseils techniques et que, dans l'intervalle, ils passent si possible des accords multilatéraux ou bilatéraux entre eux et avec les pays qui sont en mesure de prêter assistance dans le domaine des levés hydrographiques.

5. Assistance technique

La Conférence,

Considérant les rapports sur les activités cartographiques menées dans les pays africains,

Notant que quelques pays africains sont encore tributaires pour leurs travaux cartographiques de l'assistance technique fournie par des pays extérieurs au continent,

Recommande qu'une question relative à l'assistance technique soit inscrite à l'ordre du jour provisoire des futures conférences.

C. FORMATION DE PERSONNEL

6. Centre de formation à Ile-Ife (Nigéria)

La Conférence,

Prenant acte de la création d'un centre bilingue de formation aux levés aériens à Ile-Ife (Nigéria),

Constatant que les pays participant à ce centre sont actuellement le Dahomey, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal,

Sachant gré aux gouvernements du Canada, de la Finlande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suisse de leurs offres d'assistance et de l'intérêt porté à la création du centre,

Considérant la contribution que le centre apportera à la formation de personnel qualifié et à la recherche sur les levés aériens en Afrique,

Recommande que la Commission économique pour l'Afrique communique aussitôt que possible les informations relatives au centre à tous les pays africains afin qu'un plus grand nombre de pays puisse y participer;

Recommande en outre que la Commission économique pour l'Afrique, agissant en consultation avec le Nigéria, pays d'accueil, poursuive énergiquement la demande visant à obtenir une assistance de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes multilatéraux ou bilatéraux jusqu'à ce que le centre fonctionne pleinement.

7. Formation de personnel

La Conférence,

Consciente de la pénurie de personnel compétent en matière de cartographie et de disciplines connexes ainsi que de l'insuffisance des renseignements concernant les cours existants,

Se rendant compte de la nécessité d'examiner périodiquement les facilités disponibles en Afrique et ailleurs pour la formation aux levés et à la cartographie,

Considérant l'importance d'un échange de renseignements concernant les conditions d'admission aux cours portant sur les levés et la cartographie et les qualifications obtenues à l'issue de ces cours,

Invite les Etats membres de la CEA et les autres pays intéressés responsables de l'organisation de ces cours à en communiquer les détails disponibles à la CEA en vue de leur diffusion;

Recommande :

- i) que l'ordre du jour provisoire des futures conférences comporte un point relatif à la formation;
- ii) que le secrétariat de la CEA mette à la disposition des Etats membres tous les documents concernant l'équivalence des normes en matière d'enseignement et de formation dans les divers pays, notamment en Afrique;
- iii) que la CEA prenne des mesures en vue de l'établissement d'une nomenclature commune pour les normes académiques et professionnelles d'admission aux cours à l'échelon des techniciens subalternes et supérieurs, ainsi qu'à l'échelon des cadres supérieurs et intermédiaires en matière de géodésie, de levés, de photogrammétrie et de cartographie, ainsi que pour les qualifications obtenues à l'issue de ces cours.

D. GEODESIE

8. Raccordement des réseaux géodésiques

La Conférence,

Considérant la résolution 8 de la deuxième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique relative aux opérations géodésiques,

Notant que le levé du douzième parallèle est terminé,

Constatant qu'il existe encore des lacunes dans le réseau géodésique de toute l'Afrique,

Se rendant compte de la nécessité de raccorder ces réseaux géodésiques tant à des fins scientifiques qu'en vue de l'établissement d'une référence géodésique commune servant de cadre aux travaux cartographiques,

Consciente des contributions de l'Association internationale de géodésie apportées par l'intermédiaire de l'Union internationale de géodésie et de géophysique en vue de promouvoir les connaissances en matière de géodésie,

Recommande que tous les pays africains encouragent et appuient les opérations aboutissant au raccordement des réseaux géodésiques en Afrique;

Recommande en outre que les pays extra-africains disposant des moyens nécessaires pour effectuer des observations géodésiques collaborent lorsque c'est possible avec les pays africains qui s'intéressent à l'exécution de cette tâche;

Invite l'Association internationale de géodésie et l'Union internationale de géodésie et de géophysique à coopérer avec la Commission économique pour l'Afrique et les instituts cartographiques nationaux en vue de susciter l'intérêt vis-à-vis de la géodésie en Afrique.

E. REMERCIEMENTS

9. Remerciements à la Commission économique pour l'Afrique

La Conférence,

Consciente de l'ampleur du travail nécessaire pour préparer et organiser la Conférence ainsi que pour en assurer les services de secrétariat et autres,

Remercie la Commission économique pour l'Afrique d'avoir mis à sa disposition les moyens et le personnel qui lui ont permis de mener à bien ses travaux dans des conditions très favorables.

Document
SPECIALE
CART/INF/1
2 janvier 1973
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième Conférence cartographique régionale
pour l'Afrique

Addis-Abéba, 30 octobre - 10 novembre 1972

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

A. MEMBRES ET MEMBRES ASSOCIES DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

- Algérie: M. Mohamed Boualga, Directeur Institut national de cartographie (Chef de Délégation)
M. Belgacem Nacer, Ingénieur Chef de service, I.N.C.
- Botswana: M. W.L. Dickson, Director of Surveys and Lands
- Côte d'Ivoire: M. A. Cissé, Directeur de l'Institut géographique et régional à Abidjan
- Dahomey: M. René Agnamey, Directeur, Service topographique
- Egypte: M. Sanaa Abdel Rahman, Military Survey Department Chief of Photogrammetric Section (Chef de Délégation)
M. Gamil Hassan Effat, Photogrammetric Section, Military Surveying Department of Egypt.
- Ethiopie: M. Mekbib Mammo, Director-General, Department of Surveys and Mapping, Ministry of Land Reform and Administration (Chef de Délégation)
M. Hailu Wolde-Amanuel, Head, Land Tenure and Geographic Research Department. Ministry of Land Reform and Administration
M. Tesfaye Gabre Selassie, Chief, Division of Cartographic Research
M. Abebe Aklilu, Executive Assistant, Division of Surveys

- Ethiopie: (suite)
- M. Hadgu Gabre Medhin, Executive Assistant, Mapping Division
 - M. Tesfa Alemayehu, Mapping Institute, Ministry of Land Reform and Administration
 - M. Admassu Gebrehiwot, Senior Expert, Division of Surveys Ministry of Land Reform and Administration
 - M. Fekadu Wakjira, Senior Expert-Land Settlement, Ministry of Land Reform and Administration
 - M. Nestor B. Britto, Chief Cartographer, Geological Survey, Ministry of Mines
 - M. Fikru Tegegne, Senior Draughtsman, Ministry of Mines
 - M. Yeshiwas Bekele, Asst. to Chief Ing. Ministry of Interior
 - Com. Assefa Seifu, Commander
 - M. Angaw Duguma, Executive Assistant
 - M. Awlatchew Kebede, Chief of Top. Section, Ministry of Interior
 - Major Gessesse Fedda, Ministry of Defence
- France:
- M. George Laclavère Directeur de l'Institut géographique national (Chef de Délégation)
 - M. J. Gateaud, Ingénieur en chef géographe
 - M. Combreaux, Chef du Service cartographique de l'office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM)
- Gabon:
- M. Asséle, Directeur de la Sûreté nationale (Chef de Délégation)
 - Prof. Rapontchombo, Directeur Archives
- Ghana:
- M. S.H. Gadegbeku, Deputy Chief Survey Officer (Chef de Délégation)
 - M. K.N. Haizel, Acting Chief Draughtsman
 - M. Yaw A. Aidoo, Counsellor, Ghana Embassy, Addis Ababa
 - M. Charles Van Dyck, First Sec., Ghana Embassy, Addis Ababa
- Kenya:
- M. Peter P. Anyumba, Director of Surveys

- Libéria: M. T.A. Dundas, Assistant Director, Cartographic Service
- Libye: M. Muftah, M. Unis, Director of Survey Department, Ministry of Planning (Chef de Délégation)
- M. Ahmed Khalil Gartaa, Director of Planning, Ministry of Housing
- M. Elfituri Sulaimane, Assistant Director of Cadastral Department, Ministry of Justice
- Malawi: M. G.T. Banda, First Secretary, Malawi Embassy, Addis Ababa
- Madagascar: M. S. Andriamihaja, Ingénieur
- Mali: M. Diadie Traoré, Directeur de l'Institut national de topographie
- Niger: M. B. Garba, Chef du Service cadastre
- Nigérie: M. R. Oluwole Coker, Director of Federal Surveys (Chef de Délégation)
- M. F. Olujohungbe, Surveyor-General, Western State
- Lt. Cdr. M.A.B. Elegbede, Nigeria Navy
- Ouganda: M. G.W. Bakibinga, Commissioner of Lands and Surveys (Chef de Délégation)
- M. P. Bakashabaruhanga, Assistant Commissioner of Lands and Surveys
- Rep. Populaire du Congo: M. Antoine Ondima, Chef du Service topographique et du cadastre (Chef de Délégation)
- M. Martial Bizenga, Ingénieur de Travaux géographiques
- Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: M. J.W. Wright, Deputy Director, Directorate of Overseas Surveys (Chef de Délégation)
- M. Ronald Francis Bordley, Principal Survey Officer
- Lt. Col. Robert Ireland RE, Assistant Director, Directorate of Military Survey
- Cdr. Peter B. Beazley, RN, Hydrographic Department
- M. Thomas B. Webb, Principal Civil Hydrographer Hydrographic Department
- M. Reginald C Caudle, Marketing Manager, Fairey Surveys
- M. Parkes, Chairman B.K.S. Surveys Group

- Soudan: M. Mohammed Abdel Rahman Abdel Radi, Chief Survey Officer
(Chef de Délégation)
- M. Hassan Mohamed Hassan, Senior Survey Officer, Geodetic
- Tanzanie: M. E.N. Njau, Officer-in-Charge, Surveys Branch
(Chef de Délégation)
- M. O. Andrew, Chief Cartographer
- Tunisie: M. Tijani Essid, Ingénieur Chef de Service au Ministère
des travaux publics
- Zaire: Major Pungu Beya-Muli, Directeur-général Institut géographi-
que (Chef de Délégation)
- M. Lomingo-Ndona, Directeur technique
- M. Dueme Bongeli, Directeur

B. OBSERVATEURS DES GOUVERNEMENTS D'ETATS NON MEMBRES DE LA COMMISSION

- Bulgarie: M. Todor Ribarov
- Canada: M. J.I. Thompson, Assistant to the Director, Surveys and
Mapping Branch, Department of Energy, Mines and Resources
(Chef de Délégation)
- M. Robert Leblond, Executive Assistant, International
Development Research Centre
- Etats-Unis: M. Elvyn A. Stoneman, Deputy Director, Office of the
Geographer, Department of State (Chef de Délégation)
- M. Frederick O. Diercks, Associate Director, National
Ocean Survey
- M. Charles H. Frey, Physical Scientist, USA/Defence
Mapping Agency
- M. William R. MacDonald, Chief, Branch of International
Activities Topographic Division, Geological Survey
- M. John C. Fry, Senior Staff Member, Agency for Inter-
national Development
- M. Wilbur S. Johnston, Office of the Geographer, Department
of State
- M. Robert B. Duncan, First Secretary of Embassy for Economic
and Commercial Affairs, Embassy of the United States of
America, Addis Ababa

Finland:

M. Lauri Kantee, General Director of the National Board of Survey (Chef de Délégation)

M. Veikko Evert Nurmi, Chief Engineer at the Topographic Surveys Division of the National Board of Survey

Italy:

Prof. Antonio Marussi, President, Italian Geodetic Commission - Trieste (Chef de Délégation)

Dr. Gian Piero Francalanci, Geologist, Ente Nazionale l'arocarburanti - Eni

M. Francesco Aleri, Geometra, Aermap Co. Addis Ababa

M. Franco Alessandri, Officine Galileo Florence

Ing. Silvio Navarra, Inspector General, Superior Council of Public Works - Rome

M. Armando Sanguini, Commercial Attaché, Italian Embassy, Addis Ababa

Pays-Bas:

Prof. Dr. A.J. van der Weele, Rector of the International Institute for Aerial Survey and Earth Sciences (ITC)

République fédérale d'Allemagne

Prof. Dr. Willi Beck, President of the Land Survey Office of Baden-Württemberg (Chef de Délégation)

Dipl. Ing. Hans Belzner, Scientific Director at the Institute of Applied Geodesy

M. Bernhard Send, Photogrammetric Engineer

Suisse:

M. Urs Frey, Consulting Engineer (Chef de Délégation)

M. Ulahos Georges, Surveying

URSS:

M. Eugeny Khoudiakov, Chief, Cartographic Service, Head Administration of Geodesy and Cartography (Chef de Délégation)

M. Vladimir Rtichtchev, Reviewer of the Managing Department of the Council of Ministers of the USSR

M. Mishin, Deputy Chief, Cartographic Division, Hydrographic Service of the Navy

Dr. Sergei Saliaev, Chief, Scientific Information Division, Central Research Institut of Geodesy and Cartography

M. Igor Maximov, Senior Technologist of Cartography Factory

M. N. Filimonov, Counsellor of the USSR Embassy, Addis Ababa

Yugoslavia: M. Ranko Radulovic, Counsellor, Embassy of Yugoslavia,
Addis Ababa

C. INSTITUTIONS SPECIALISEES DES NATIONS UNIES

Organisation
des Nations
Unies pour
l'éducation,
la science et
la culture: M. Germain Charette, Program Specialist, Nairobi

D. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Bureau Inter-
national d'Hydro-
graphie: Com. D.C. Kapoor, Directeur

Organisation
of African
Unity: Dr. J. Cuttaree, Spécialiste des ressource natureles

E. SECRETARIAT DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Siège: M. Frank Lee Petrie, Conseiller technique, section de
cartographie

Commission
Economique
pour l'Afrique M. Charly Antoun, le Chef du groupe de la cartographie.

M. E. Kasaija Nyakana
Cartographie adjoint de lère classe

Distr.
SPECIALE
CART/INF/2
2 janvier 1973
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième Conférence cartographique régionale
pour l'Afrique

Addis-Abéba (Ethiopie) 30 octobre - 10 novembre 1972

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS PUBLIES POUR LA CONFERENCE

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
E/CN.14/CART/281	Ordre du jour provisoire (secrétariat)
E/CN.14/CART/282	Notes destinées à l'information des participants assistant à la Conférence cartographique régionale pour l'Afrique (secrétariat)
E/CN.14/CART/283	Rapport sur les activités cartographiques menées au Ghana entre 1966 et 1972 (Ghana)
E/CN.14/CART/284	Rapport sur les activités cartographiques en République-Unie de Tanzanie 1966 - 1971 (Tanzanie)
E/CN.14/CART/285	Nouvelle édition de l'Atlas de la République-Unie de Tanzanie (Tanzanie)
E/CN.14/CART/286	Raccordement Kigongo - Busisi à travers une étendue d'eau (Tanzanie)
E/CN.14/CART/287	Levés et travaux cartographiques exécutés dans des pays africains par les organismes gouvernementaux du Royaume-Uni (Royaume-Uni).
E/CN.14/CART/288	Le projet cartographique entre l'Ethiopie et la Grande-Bretagne (Royaume-Uni)
E/CN.14/CART/289	Méthodes utilisées par le " <u>Directorate of Overseas Surveys</u> " (Direction du service géographique pour levés outre-mer), pour l'établissement de réseaux géodésiques et de canevas d'ensemble en Afrique (Royaume-Uni)
E/CN.14/CART/290	L'utilisation de satellites pour la détermination de positions (Royaume-Uni)

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
E/CN.14/CART/291	Méthodes de production de cartes au " <u>Directorate of Overseas Surveys, UK</u> " (Service géographique d'outre-mer du Royaume-Uni) (Royaume-Uni)
E/CN.14/CART/292	Cartographie numérique au sein de <u>l'Ordnance Survey</u> (Royaume-Uni)
E/CN.14/CART/293	L'hydrographie britannique par rapport aux côtes d'Afrique (Royaume-Uni)
E/CN.14/CART/294	Participation de la France à l'équipement cartographique de l'Afrique (France)
E/CN.14/CART/295	Application de la photo-interprétation aux projets de développement régional en Afrique tropicale (France)
E/CN.14/CART/296	Utilisation du <u>Stereomat wild B-8</u> (France)
E/CN.14/CART/297	Photogrammétrie numérique et cartographie automatique (France)
E/CN.14/CART/298	L'oeuvre de l'Institut géographique national en Afrique, la cartographie de l'Afrique tropicale et du Sahara (France)
E/CN.14/CART/299	La détection à distance à l'IGN (France)
E/CN.14/CART/300	Les activités cartographiques en Ethiopie (Ethiopie)
E/CN.14/CART/301	Rapport sur les activités cartographiques du Soudan (Soudan)
E/CN.14/CART/302	Le système d'abornement : combinaison de levé géodésique et de levé cadastral (Soudan)
E/CN.14/CART/303	Rapport sur les travaux cartographiques exécutés à Madagascar (1er janvier 1966 au 31 décembre 1972) (Madagascar)
E/CN.14/CART/304	Activités du centre ORSTOM de Tananarive dans le domaine de la cartographie thématique depuis 1966 (France)
E/CN.14/CART/305	Rapport sur les activités cartographiques au Kenya, 1966 - 1972 (Kenya)
E/CN.14/CART/306	Rapport d'activité des Etats-Unis d'Amérique sur leurs travaux cartographiques 1966-1972 (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/307	Utilisation des instruments électro-optiques de mesure des distances (Etats-Unis)

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
E/CN.14/CART/308	Evaluation des instruments de mesure des courtes distances (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/309	La calculatrice programmable et le géodésien (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/310	Le rattachement de l'Afrique à un système géodésique mondial (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/311	UN système géodésique unifié pour l'Afrique (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/312	Applications pratiques des satellites pour l'étude des ressources de la terre, en particulier dans les pays d'Afrique (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/313	Cartes du Libéria destinées aux recherches géologiques et à l'évaluation des ressources (Etats-Unis)
E/CN.14/CART/314	Rapport sur les activités cartographiques en Ouganda, 1966-1971 (Ouganda)
E/CN.14/CART/315	L'hydrographie et l'Organisation hydrographique internationale (IHB)
E/CN.14/CART/316	L'Organisation hydrographique internationale (IHB)
E/CN.14/CART/317	Question de la création d'un Comité cartographique de la CEA (secrétariat)
E/CN.14/CART/318	Application des résolutions adoptées à la deuxième conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique convoquée à Tunis (Tunisie) en 1966 (secrétariat)
E/CN.14/CART/319	Bilan des travaux de cartographie thématique réalisés à l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM) en Afrique, entre 1966 et 1971 (France)
E/CN.14/CART/320	Rapport sur les activités cartographiques au Nigéria (Nigéria)
E/CN.14/CART/321	Le levé du douzième parallèle au Nigéria (Nigéria)
E/CN.14/CART/322	Rapport sur les activités démographiques au Botswana (Botswana)
E/CN.14/CART/323	Rapport sur les activités cartographiques au Malawi, 1966-1971 (Malawi)
E/CN.14/CART/324	Rapport sur les activités cartographiques entreprises dans le cadre du levé géologique de l'Ethiopie (Ethiopie)
E/CN.14/CART/325	Rapport sur les activités cartographiques au Libéria, 1966-1972 (Libéria)

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
E/CN.14/CART/326	Formation et assistance technique à l'intention des pays africains (par la République fédérale d'Allemagne)
E/CN.14/CART/327	Contribution à l'exécution des levés et des cartes des pays africains (Canada)
E/CN.14/CART/328	Rapport sur les activités cartographiques de la République arabe d'Egypte (Egypte)
E/CN.14/CART/329	Rapport sur les réalisations cartographiques effectuées au Mali (Mali)
E/CN.14/CART/330	Rapport sur les activités cartographiques de l'Institut géographique du Zaïre de 1966 à 1971 (Zaïre)
E/CN.14/CART/331	Développement de l'Institut géographique et état de la cartographie en Côte-d'Ivoire depuis la deuxième conférence cartographique (Tunis, 1966) (Côte-d'Ivoire)
E/CN.14/CART/332	Rapport sur les activités cartographiques en Libye (Libye)
E/CN.14/CART/333	Travaux topographiques, géodésiques et cartographiques en URSS (1966-1971) (URSS)
E/CN.14/CART/334	Système radio de mesure des distances et son utilisation (URSS)
E/CN.14/CART/335	Le redressement photographique en URSS (URSS)
E/CN.14/CART/336	Atlas complexes et thématiques soviétiques (URSS)
E/CN.14/CART/337	Evolution du cadastre en Tunisie (Tunisie)
E/CN.14/CART/338	L'Atlas de Madagascar (Madagascar)
E/CN.14/CART/339	La révision des cartes à petite échelle à partir des photographies aériennes à moyenne échelle (Nigéria)
E/CN.14/CART/340	Projet de réseau géodésique au Niger et avancement des travaux cartographiques depuis 1966 (Niger)
E/CN.14/CART/341	Rapport de l'Italie (Italie)
E/CN.14/CART/342	Participation de la Finlande aux travaux de développement de l'Afrique (Finlande)
E/CN.14/CART/343	Rapport de la Suisse (Suisse)
E/CN.14/CART/344	Rapport des Pays-Bas (Pays-Bas)

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
E/CN.14/CART/345	Activités de l'UNESCO en matière de cartes scientifiques, d'études régionales et de formation (UNESCO)
E/CN.14/CART/346	Relevé des travaux cartographiques concernant le Gabon période 1966 - 1971 (Gabon)
E/CN.14/CART/347	Normalisation et transcription des noms géographiques en Tunisie (Tunisie)
E/CN.14/CART/348	Rapport d'activité de l'Algérie sur ses travaux cartographiques depuis la création de l'Institut national de cartographie (octobre 1967) (Algérie)
E/CN.14/CART/349	Rapport de la Conférence.